



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1907 413

Le 29 octobre 2019

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ chapitre A-2.1) concernant le document Redacto*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 31 juillet 2019, qui visait à obtenir le **document intitulé « Redacto » de l'Association des policières et policiers du Québec, daté de mai 2016.**

Nous vous transmettons ci-joint, en conformité avec la *Loi sur l'accès*, le document demandé.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Hamīd Feddag
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

OUTIL ÉVOLUTIF DE RÉDACTION DE RAPPORTS APPLIQUÉ AUX INTERVENTIONS POLICIÈRES AVEC USAGE DE LA FORCE. CET OUTIL PRATIQUE S'UTILISE EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES DIVERS SUPPORTS INTERNES ET EXTERNES DISPENSÉS EN MATIÈRE DE FORMATION POLICIÈRE.

1 - RAPPORT D'ÉVÉNEMENT (NOTES DESCRIPTIVES DES FAITS)

- Lors de la rédaction, il serait utile de consulter votre calepin de notes, enregistrements, cartes d'appels, directives et autres sources d'information pertinentes. Cette description des faits doit être rédigée sans l'influence d'un tiers.
- En prévision de la rencontre avec l'enquêteur du Bureau des enquêtes indépendantes, consultez votre représentant syndical afin de remplir une demande d'assistance judiciaire, en conformité avec la législation applicable.

- Précisez la date et votre quart de travail.
- Identifiez votre véhicule, précisez si vous êtes conducteur ou passager et identifiez votre collègue, s'il y a lieu.
- Indiquez la nature de l'appel, l'heure, de qui vous avez reçu l'appel et le numéro de dossier opérationnel.
- Énumérez les informations supplémentaires permettant de statuer sur le degré d'urgence, les connaissances particulières sur les personnes (blessures, violence, etc.) avant votre arrivée sur les lieux. Et, sur les lieux, indiquez le nombre de personnes présentes, leurs statuts, ainsi que leurs particularités physiques.
- Faites état des ressources policières disponibles et/ou présentes, ainsi que le soutien au niveau de la supervision.
- Indiquez l'heure sur les lieux et les conditions climatiques et physiques, ainsi que vos ressources présentes.
- Précisez les ressources ayant été requises telles que : policiers, pompiers, ambulance, remorquage, détention, etc.
- Décrivez sommairement votre intervention concernant l'utilisation de la force, les dispositions prises à l'égard du prévenu, de la victime et des témoins et indiquez comment s'est terminée l'intervention.
- Ajoutez les informations relatives aux blessures subies ou autres démarches en parallèle pour sécuriser les personnes impliquées dans cette intervention.
- Indiquez si vous ou des collègues avez été blessés et, le cas échéant, le nom de l'établissement de santé et du médecin consulté.
- Précisez les vérifications que vous avez effectuées avec le CRPQ et les divers rapports rédigés aux fins de l'événement, en précisant à quel niveau le dossier est soumis pour la suite des procédures.

2- RAPPORT COMPLÉMENTAIRE (NARRATION EXPLICATIVE DE L'INTERVENTION)

- Décrivez votre perception de la situation vécue (notion de danger) en vous rendant sur les lieux selon les informations reçues et votre nouvelle évaluation de la situation une fois rendu sur l'événement.
- Précisez comment vous procédez pour vous identifier comme policier, le nombre de policiers présents et décrivez la disposition des lieux.
- Décrivez votre perception des particularités physiques et autres de la personne faisant l'objet de l'intervention, celles des autres personnes, ainsi que leurs comportements.
- Relatez vos paroles et vos gestes, ainsi que ce qu'a dit la personne en réponse aux informations que vous avez transmises. Lorsque la situation le permet, il y a lieu de faire état de l'écoulement du temps, ce facteur pouvant moduler votre perception de l'événement.
- Exprimez au moment d'agir ce que vous appréhendez comme résistance en vous basant sur les faits observés.
- Décrivez votre action verbale et physique pour initier le premier contact visant à contrôler la personne. Dans votre description, précisez le type de résistance du prévenu et le degré de difficulté pour le maîtriser.
- Dans la mesure où il y a recours à diverses options de force afin d'arriver à contrôler l'individu, veillez à motiver votre analyse du moment pour arriver à prendre une décision sur le degré de force à utiliser pour maîtriser l'individu.
- Confirmez, s'il y a lieu, la présence d'un « **danger imminent** » selon une observation objective des faits en votre présence, par rapport à la volonté d'agir de l'individu (intention de faire), sa force et/ou ses armes (capacité de faire) et la possibilité de passer à l'action maintenant (occasion d'agir), afin de confirmer votre perception objective du danger.
- À la suite de l'usage de la force et du contrôle de la situation, il y a lieu de circonscrire les actions prises pour préserver l'intégrité physique du prévenu (position latérale sécuritaire, réanimation cardiorespiratoire, décontamination, fouille sommaire) et autres démarches effectuées (transport, détention) pour finaliser l'intervention policière.

RÉVISION DU RAPPORT

IL EST IMPORTANT DE RELIRE SON RAPPORT AVANT DE LE SOUMETTRE, AFIN DE S'ASSURER QUE TOUTES LES INFORMATIONS PERTINENTES SOIENT COLLIGÉES. LORS DE SA LECTURE, IL EST IMPORTANT POUR UN TIERS DE COMPRENDRE LA SITUATION ET SON CONTEXTE CHRONOLOGIQUEMENT, AINSI QUE VOTRE ANALYSE DE PRISE DE DÉCISION POUR ACCOMPLIR VOTRE MISSION.

Questions auxquelles votre rapport devrait répondre :

- Avez-vous justifié la légalité de votre intervention policière?
- Avez-vous utilisé des techniques appliquées conformément aux enseignements de l'ENPQ?
- Avez-vous respecté l'obligation de vous identifier comme policier?
- Avez-vous maintenu et qualifié votre intervention verbale (ordres répétés et écoulement du temps)?
- Avez-vous précisé le degré de résistance du contrevenant?
- Avez-vous précisé la présence d'un « **danger imminent** »? Attention, si vous ne qualifiez pas les trois critères observables (intention, capacité et occasion d'agir) relatifs à la notion du danger imminent, la situation pourrait être perçue comme si vous étiez devant un risque potentiel et non un danger imminent.
- Avez-vous réservé l'utilisation de l'arme intermédiaire avec impact à la présence d'un danger imminent?
- Avez-vous utilisé une arme à impulsions électriques? Si oui, précisez le mode d'utilisation déployé (projection ou contact), le nombre de décharges nécessaires et si la neutralisation neuromusculaire fut complète ou partielle?
- Avez-vous fait état de votre évaluation évolutive de l'intervention?
- Avez-vous déterminé le degré de force employé, ainsi que la zone ciblée?
- Avez-vous utilisé la prise de l'encolure lorsque l'objectif consiste à amener au sol une personne pour la menotter? (Il y a lieu d'expliquer le choix priorisé de cette technique par rapport à une autre technique d'amené au sol.)
- Si vous avez utilisé l'arme de service :
 - o Expliquez votre appréhension de la présence d'un danger imminent (risque pour la vie).
 - o Avez-vous mentionné les connaissances particulières que vous possédiez au sujet du suspect interpellé?
 - o Avez-vous précisé les normes de sécurité mises de l'avant dans la manipulation de l'arme de service?
- Avez-vous évalué la possibilité d'un retrait tactique?

Afin de faciliter la compréhension de la relation proportionnelle entre l'ensemble des moyens, le degré de force utilisé et l'objectif recherché, assurez-vous d'avoir bien identifié (mots-clés) les éléments suivants dans votre rapport¹ :

- **Situation** : cadre de l'intervention (arrestation, transport, détention) gravité de la situation – impératif d'agir immédiatement – gagner du temps ou accroître la distance avec le sujet pour réduire la menace – évaluer l'option d'un retrait pour attendre du renfort.
- **Résistance du prévenu** : coopératif – intimidation psychologique – refus d'obtempérer – résistance physique passive – résistance physique défensive – agression physique – agression physique grave / armée / non armée.
- **Prévenu** : nombre de sujets – âge – sexe – taille – force – condition physique / techniques – intoxication (alcool, drogue) – état émotif (normal, maniaco-dépressif, délire, suicidaire, autres).
- **Degré de force** : présence policière – communication verbale et non verbale – invitation physique (technique d'amené) – intervention coercitive légère (contrôle articulaire, coup de diversion) – intervention coercitive puissante (frappe puissante à mains nues, prise de l'encolure) – armes intermédiaires (oléorésine de capsicum, bâton télescopique, arme à impulsions électriques) – force mortelle (intervention avec l'arme à feu).
- **Policier** : nombre de policiers – âge – sexe – taille – force – condition physique / techniques – formation – expérience policière – aptitude – capacité – expertise pertinente.
- **Éléments des dommages corporels** : aucune blessure apparente – blessures mineures (irritation, raideur, élongation musculaire, etc.) – blessures majeures (fracture, luxation, lésion d'un organe interne, etc.).
- **Circonstances particulières** : conditions liées à l'environnement – danger imminent – connaissances particulières (armé, dangereux mention V, comportement connu – antécédents) – blessures présentes avant le recours à la force (biorisque) – présence de plusieurs suspects – proximité de l'arme de service (nécessité d'assurer la rétention de l'arme) – vision.

¹ Inspiré du MODÈLE D'INTERVENTION POUR LA GESTION D'INCIDENTS (GRC), ainsi que du MODÈLE NATIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORCE (MSP et ENPQ).
N'hésitez pas à consulter ces sources d'information.

